



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE 2
du mardi 12 mars 2019

Présents :

- Mme Bouillon, Adjointe aux Affaires Scolaires
- Mme Bradel, Conseillère Municipale – Commission Enfance
- Mme Rabet, DDEN (Déléguée Départementale de l' Education Nationale)
- Mmes Bayet, Ribeyron, Chapuis, Savey, Mouty et Mr Delavault parents d'élèves élus
- Mme Robin, Directrice de l'école / enseignante classe de MS-GS
- Mme Chaussard (enseignante classe de PS), Mme Busserolle (enseignante classe de PS-MS), Mme Ménard (enseignante classe de MS-GS), Mme Pierre (enseignante en complément de service classe de MS-GS)

Excusés :

- Mme Bouchema, Inspectrice de l'Education Nationale (Vichy1)
- Mr Bertin, Maire de Creuzier-le-Vieux
- Mme London, DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)
- Mme Peduzzi parent d'élève élu

1- Approbation du compte rendu du conseil précédent

2- Effectifs et répartition des élèves : 95 élèves à ce jour, 34 PS nés en 2015, 32 MS nés en 2014 et 29 GS nés en 2013 répartis dans 4 classes.

3- Prévisions et inscriptions pour la rentrée 2019 : 29 passages au CP, 32 GS, 34 MS, estimation 25 PS (total : 91)

Les admissions en maternelle (pour les enfants nés en 2016 et domiciliés à Creuzier-le-Vieux) se feront le lundi 29 avril 2019 de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30. Pour les enfants nés en 2016 non domiciliés à Creuzier-le-Vieux une commission/dérogation se réunira mi mai. Les enfants nés en début d'année 2017 seront inscrits en fonction des places disponibles fin mai. Visite de l'école prévue en juin pour les nouveaux.

A noter : la dérogation est accordée pour tout le cursus scolaire sur la Commune, inutile de refaire une demande lors du passage en CP.

➡ **Prendre rendez-vous par téléphone au 04 70 98 70 13**
Attention inscription en Mairie indispensable auparavant

4- Rythmes scolaires pour sept 2019: les deux écoles passeront à 4 jours.

Ecole Maternelle	Ecole Elémentaire
8h40-11h50 et 13h35-16h25	8h30-12h00 et 13h45-16h15
ouverture du portail 8h30 et 13h25	ouverture du portail 8h20 et 13h35

5- Le périscolaire: Accueil de Loisirs de **7h15 à 8h30** et de **16h25 à 18h30** à la Maison de l'Enfance. Prix du forfait avec goûter : 2€ par enfant. Les TAPS n'existeront plus. L'accueil du mercredi existera mais la tarification n'est pas encore définie.

6- Alerte incendie et exercice de sécurité: Le 2ème exercice d'alerte incendie a eu lieu le lundi 11 février 2019. Ecole évacuée en 2min23s. Les élèves n'étaient pas prévenus cette fois-ci.

7- Suivi des élèves en difficulté: Présence et soutien du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) sur l'école. Psychologue scolaire : Pierre GAY. Rééducateur/Maître G : Dominique DACHER (enseignant spécialisé dans l'aide relationnelle ou rééducative). Maîtresse d'adaptation E : Laurence PROUTEAU (enseignante spécialisée dans l'aide pédagogique). Des APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) sont proposées aux élèves en difficulté dans les domaines mathématiques et du langage oral les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h30.

8- Absentéisme scolaire : Les élèves fréquentent régulièrement l'école, de ce fait l'absentéisme est peu élevé. Au niveau départemental, le directeur se doit de signaler sur le site de la DSDEN 03 toutes absences supérieures à 4 demi-journées par mois non justifiées (certificat médical non obligatoire).

9- Projet d'école 2018-2019 - « Grandir sans risque » : dans chaque classe nous abordons ce thème à travers des lectures d'albums, une exposition prêtée par l'Association Prévention MAIF (Mairie salle du Conseil du 28 janvier au 8 février 2019), un spectacle par la Cie Planète Mômes, des observations d'images, des chansons, du langage oral et écrit,... Les enfants adhèrent bien au projet.

Projets spécifiques :

- Les interventions de Sophie Taraschini, « Musiques Vivantes », se poursuivent dans la classe de Mme Busserolle. Elles s'achèveront en juin avec le rattrapage de 2 séances.
- Participation des 4 classes de l'école au Projet Départemental « Chant Chorale ». Restitution prévue en juin au Parc des Bourins avec toutes les classes participantes. Chorale d'école les jeudis matins de 9h20 à 10h en salle de motricité.
- Participation de Mme Chaussard à un projet sur « les Défis Scientifiques » : expérimentations sur les déplacements d'objets sans contact et objets roulants.

10- Natation pour les GS : les séances auront lieu à partir du 6 mai 2019 à la piscine de Cusset (1 séance par semaine, 8 séances prévues) les mardis de 10h05 à 10h50.

Certains parents ont déjà obtenu leur agrément pour encadrer dans l'eau, les autres le passeront le 30 mars ou le 6 avril 2019 (14h à Cusset) . Nous aurons aussi besoin de parents pour aider dans les vestiaires. Nous rappelons que la séance de piscine aura lieu à l'unique condition qu'il y ait 3 parents pour encadrer dans l'eau. Les parents qui s'inscrivent peuvent le faire pour une seule séance ou plus. Un tableau d'inscription sera affiché dans le couloir en face de la classe de Mme Ménard à partir du lundi 8 avril 2019. Mme Robin accompagnera les GS à la piscine et Mme Ménard prendra en charge les MS dans sa classe.

11- Liaison GS/CP : une première rencontre a eu lieu à la maternelle le mercredi 13 février 2019. Des ateliers ont été proposés aux élèves : parcours de motricité, jeux , diapositives, Kamishibai...Une deuxième rencontre est prévue en juin avec une visite de l'école élémentaire, un pique-nique et des lectures d'albums par les CP.

Un temps d'adaptation et de découverte sera proposé aux GS chaque matin durant une semaine en juin (1h30 passée au CP pour les élèves de GS par groupes de 3 ou 4 élèves). Les parents emmèneront leur enfant à l'école élémentaire le matin, le confieront aux maîtresses de CP (Myriam Meunier et Bérengère Yilmazoglu), les maîtresses de maternelle les récupéreront au moment de la récréation.

12- Les spectacles :

- vendredi 21 décembre 2018 : le matin, spectacle pour les petits proposé par les nounous à la Halte Garderie. L'après-midi, spectacle pour les moyens et les grands sur le cirque à la salle des fêtes de Creuzier-le-Vieux offert par le Comité des fêtes. Merci à tous pour ces belles propositions.
- lundi 21 janvier 2019 : « Une maison bizarre pour Balthazar » par la Cie Planète Mômes (364 € financés par la coopérative scolaire).

Les sorties / les manifestations:

* Faites :

- le 4 décembre 2018 : les 2 classes de MS-GS se sont rendues au Geysier dans le cadre de la Saison Culturelle Jeunes Publics pour assister au spectacle « Trois fois rien » par la Cie du Loup-Ange. Bus et entrées financés par Vichy Communauté.
- du 28 janvier au 8 février 2019, exposition prêtée par l'Association Prévention MAIF sur le thème des dangers domestiques, salle du Conseil à la Mairie. Les 4 classes de l'école Maternelle y sont allées.
- le 13 février 2019: les classes de Mme Chaussard et Mme Busserolle, ainsi que les moyens des classes de Mme Robin et Mme Ménard sont allés au gymnase de Creuzier pour des ateliers sportifs.
- 2 sorties à la Médiathèque Valéry Larbaud de Vichy ont été annulées en janvier et février en raison de la suppression des arrêts de bus « Les Arloings » et « Les Guinards » sur la ligne D aux horaires d'ouverture de l'école. L'équipe enseignante a fait un courrier au Service des Transports de Vichy Communauté. En effet nous déplorons une telle suppression qui limite de ce fait un accès à la culture pour nos élèves. La Coopérative scolaire ne peut financer un bus pour chaque sortie à Vichy (coût moyen d'un bus : 144 €).

* A venir :

- « La Grande Lessive », à l'initiative de Joëlle Gonthier, plasticienne, le jeudi 28 mars 2019. Exposition

éphémère de productions sur un fil tendu le long du chemin de l'école. Action suivie dans des milliers de lieux sur les 5 continents ! Les familles peuvent aussi participer. La Mairie prend en charge l'accrochage des fils. Les pinces seront fournies par l'école (accrochage par les enfants en arrivant le matin). Thème proposé cette année : « De la couleur ! »

- Concert des écoles participant au projet d'Education Musicale « Chant Chorale » au Parc des Bourins en Juin.

- Sorties de fin d'année : en cours de réflexion

Les fêtes :

- Le goûter de Noël a eu lieu le jeudi 20 décembre 2018 après une visite du père-noël le matin. Nous remercions la Mairie pour les cadeaux des enfants (des livres) et pour le goûter.

- La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 14 juin 2019 à partir de 18h à la salle des fêtes. Nous solliciterons l'aide des parents pour confectionner des gâteaux, installer, encadrer les stands et ranger.

13- Les ventes / la coopérative de l'école :

Vente de calendriers en décembre : bénéfice pour la coopérative scolaire de 798,82 €

Vente des photos de classes faites par un professionnel : 654,60 €

Vente de tickets jeux/gâteaux/boissons en juin pour la kermesse de l'école.

Les diverses ventes sont faites au profit de la coopérative de l'école et permettent le financement de spectacles, sorties ou achats de matériel éducatif.

14- Comptes Mairie :

- L'allocation de fonctionnement 2018 (3990 €, soit 42 € par élève) a été utilisée avant décembre.

- L'attribution investissement 2018 (1808,85 €) a été utilisée. Un avoir de 78€ chez Bureau Vallée est en cours.

- La subvention de fonctionnement (1850 €) a permis l'achat des livres de Noël et de BCD, de timbres et les bus pour les voyages scolaires de juin 2018.

Pour information le budget fonctionnement pour 2018 s'élève à 134 458€ (chauffage, fournitures, atsem).

Budget 2019 : l'école souhaiterait un renouvellement de la subvention de fonctionnement (1850 €) et une attribution investissement d'un montant de 1153,60 € (achat de 18 couchettes avec draps, de serviettes éponge et d'une relieuse). Le montant de l'allocation de fonctionnement (42€ par enfant jusqu'à présent) et le budget seront votés fin mars 2019 en Conseil Municipal.

L'équipe remercie la Mairie pour ses aides financières qui permettent un fonctionnement harmonieux de l'école.

15- Travaux :

- La liste est donnée à la Mairie (installation d'internet dans les classes et la salle de motricité, bac à sable dans la cour du haut, store occultant sur la porte extérieure de la classe de Mme Busserolle...). Mme Robin fait passer à la Mairie un dossier avec différents modèles de bacs à sable et des devis. Mr Delavault propose de se renseigner sur le modèle de bac à sable présent dans les écoles maternelles de Vichy (avec couvercle de protection).

- Dans le cadre du PPMS, les enseignantes renouvellent leur demande de fermeture des portes intérieures des 4 classes, l'occultation des vitres qui se trouvent sur ces portes, la révision des volets roulants des issues de secours et l'installation d'une ligne téléphonique dans le lieu de confinement.

- La mairie prévoit en 2019 la réfection de la dernière classe. La réfection du sol de la cour du haut a été mise au budget 2019.

- L'équipe éducative demande si une étude de faisabilité pour l'installation d'un système de fermeture électrique pour le portail de l'école a été faite. La mairie propose de faire la demande.

- Penser à marquer les vêtements des enfants ou à les récupérer sur la table dans le hall de l'école. Les vêtements seront mis à disposition des parents lors de la kermesse de l'école. Les vêtements non récupérés seront donnés à une association caritative.
- Merci de bien laisser une tenue de rechange dans le cartable de votre enfant et de rendre les vêtements prêts après les avoir lavés.
- Accueil de stagiaires pour l'observation et l'aide aux activités éducatives : Tiffanie du 3 juin au 26 juin 2019.

Mme Robin déclare la réunion terminée et remercie les participants
prochain conseil d'école : le mardi 25 juin 2019 à 18h